

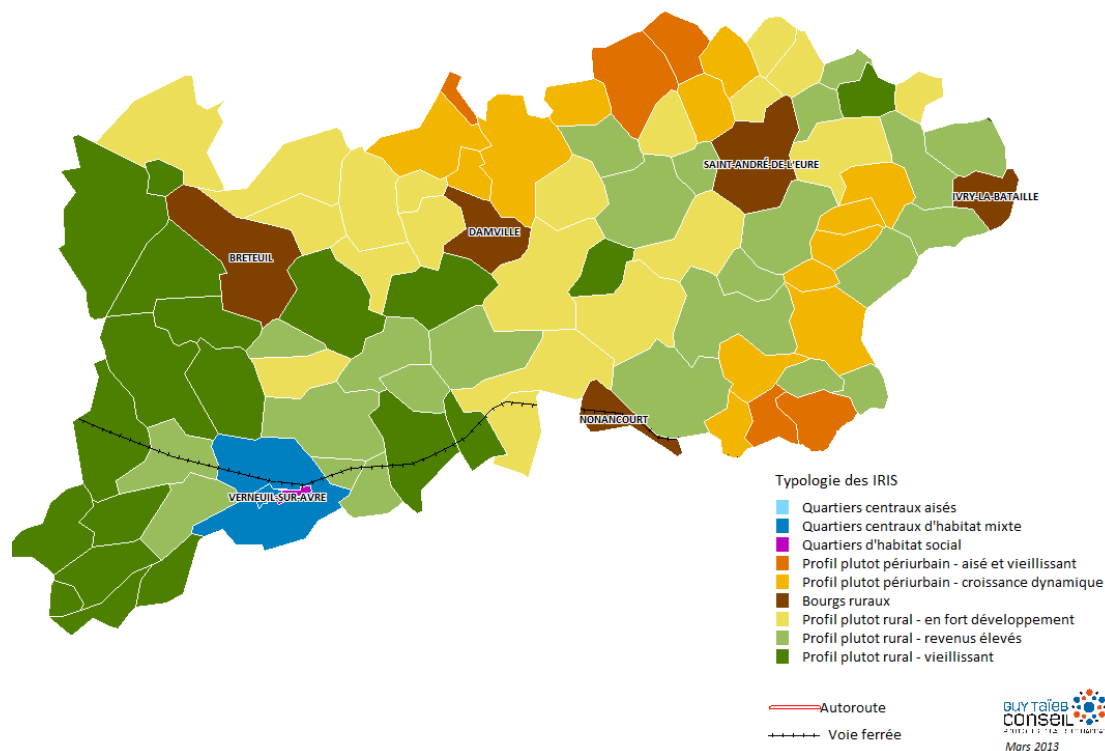
Plan Départemental de l'Habitat de l'Eure

Fiche territoriale – SCOT Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

SCOT DU PAYS D'AVRE, D'EURE ET D'ITON

Profil du territoire

Le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton est un espace majoritairement rural structuré autour d'un pôle urbain, Verneuil-sur-Avre, et de nombreux bourgs ruraux.



Verneuil-sur-Avre se compose majoritairement de quartiers d'habitat mixte avec un équilibre entre la location privée, publique et la propriété occupante et donc des niveaux de revenus intermédiaires. Elle comporte également un petit quartier d'habitat social (Quartier Vlamincq). La commune connaît un déficit migratoire assez marqué, au profit des communes environnantes.

Le SCOT compte cinq bourgs ruraux, qui assurent un relais en termes d'équipements, de commerces et de services. Malgré un habitat diversifié et un bon taux d'équipement, ces communes ne connaissent qu'une faible croissance démographique (voire perdent en population, c'est le cas d'Ivry-la-Bataille, Nonancourt et Damville) et un vieillissement marqué, et rencontrent des problématiques liées à l'ancienneté du parc et à la faiblesse des revenus de ses habitants.

Si les communes se caractérisent par la prédominance de l'habitat individuel en accession, on relève tout de même, des différences importantes selon les communes.

Au Sud-Ouest du Pays, dans le secteur de Verneuil, la population est plus âgée et moins familiale, avec des niveaux de revenus assez limités (sauf pour quelques communes périphériques à Verneuil).

La partie nord du Pays est directement sous l'influence d'Evreux et a un profil davantage périurbain, avec un habitat plus récent et des niveaux de revenus plus élevés. Cette influence se ressent de plus en plus largement sur le territoire (au nord de Breteuil, autour de Damville et jusqu'à Nonancourt le long de la nationale 154) où des communes rurales connaissent une croissance démographique très rapide.

La croissance démographique est moins soutenue sur la partie est du territoire, où les niveaux de revenus sont également élevés. Quelques communes ont également un profil plus périurbain, sous l'influence de Dreux, et de l'agglomération parisienne.

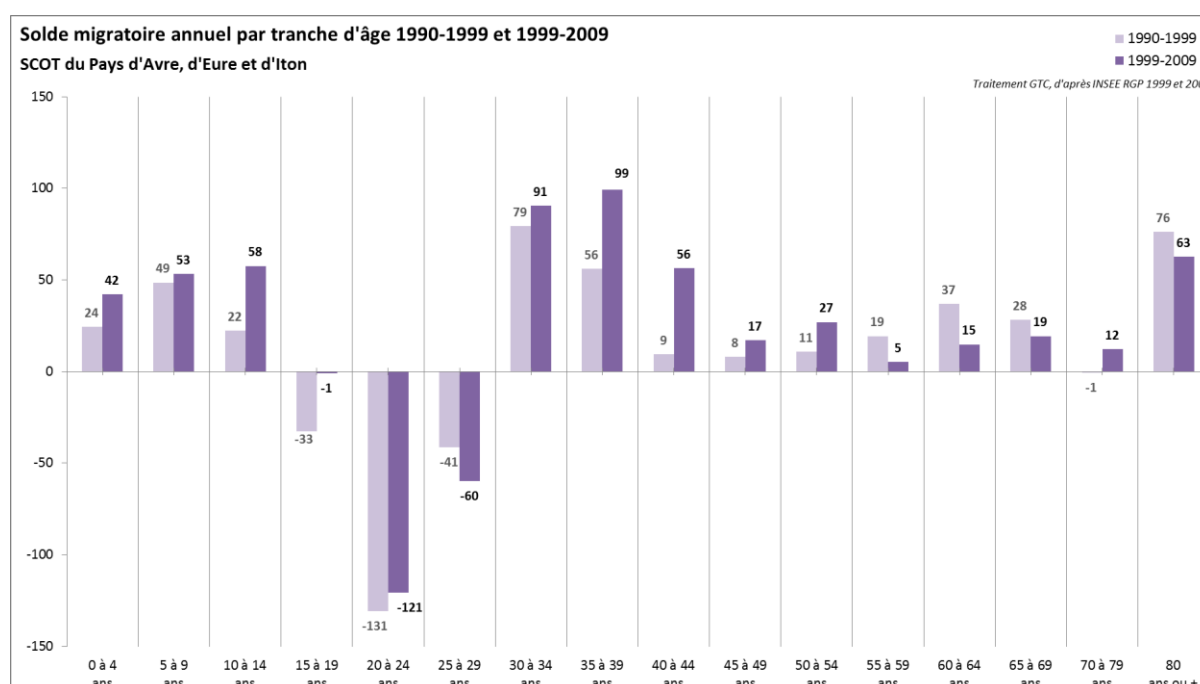
Profil sociodémographique de la population

Le Pays connaît une croissance légèrement plus soutenue qu'en moyenne sur le département. Elle est surtout liée à l'apport migratoire, le solde naturel étant parmi les plus faibles de l'Eure. Si la population est plus âgée en moyenne sur le territoire, et notamment à Verneuil-sur-Avre, le vieillissement est lui moins marqué.

	Population 2009	Taux d'évolution annuel de la population 1999-2009	Taux de croissance naturel 1999-2009	Taux de croissance migratoire 1999-2009	% des 60 ans et plus	Indice de jeunesse 2009	Taux d'évolution annuel des 75 ans et + 1999-2009	Taille moyenne des ménages en 2009
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	57 100	0,92%	0,24%	0,67%	22%	1,19	2,75%	2,46
Verneuil-sur-Avre	6 371	-0,38%	-0,20%	-0,18%	31%	0,73	2,68%	2,07
SCOT Basse Risle	53 784	1,22%	0,27%	0,95%	23%	1,13	2,97%	2,38
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	58 528	0,52%	0,50%	0,02%	20%	1,33	2,90%	2,43
SCOT de la CC de Conches	18 435	1,40%	0,55%	0,85%	19%	1,42	3,54%	2,48
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	16 898	1,37%	0,31%	1,06%	20%	1,37	3,46%	2,49
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	27 644	1,29%	0,64%	0,65%	18%	1,53	3,29%	2,53
SCOT de l'agglomération d'Evreux	81 965	0,29%	0,76%	-0,47%	19%	1,47	3,32%	2,27
SCOT du Pays du Vexin Normand	78 114	0,71%	0,39%	0,32%	20%	1,32	3,17%	2,51
SCOT du Pays Risle-Charentonne	69 899	0,66%	0,10%	0,56%	26%	0,95	3,14%	2,31
SCOT du Roumois	43 756	1,24%	0,47%	0,78%	21%	1,28	4,02%	2,57
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	67 101	0,33%	0,69%	-0,36%	18%	1,62	2,68%	2,49
Eure	582 822	0,74%	0,45%	0,29%	21%	1,29	3,11%	2,42
Haute-Normandie	1 832 942	0,29%	0,42%	-0,13%	21%	1,20	3,04%	2,32
France métropolitaine	62 465 709	0,65%	0,41%	0,25%	23%	1,09	2,92%	2,27

Source : INSEE RP 1999 et 2009

Le territoire est très attractif pour les ménages avec enfants, ce phénomène s'est par ailleurs renforcé par rapport à la décennie précédente. Le solde migratoire est également positif, mais plus proche de l'équilibre pour les ménages de plus de 45 ans. D'autre part, il connaît un déficit migratoire pour les jeunes de 20 à 30 ans, lors des études supérieures ou de l'accès à l'emploi.



Profil socio-économique de la population

La population du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton a un profil socio-économique très proche de la population départementale. La part des ménages biactifs est légèrement plus élevée et le taux de chômage un peu plus faible que dans le département.

Le territoire a par ailleurs un profil nettement plus résidentiel, ne proposant que 0,66 emploi par actif occupé (contre 0,83 dans l'Eure), ainsi seuls 22 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence.

	% cadres et professions intellectuelles supérieures en 2009	Indice de gentrification 2009 - rapport cadres / ouvriers et employés	% familles composées d'un couple ou les deux adultes ont un emploi en 2009	Taux de chômage en 2009	Taux d'évolution annuel du nombre de DEFM 2007-2011 - catégorie A	Indice de concentration de l'emploi en 2009 - nombre d'emplois par actif occupé	% des actifs occupés travaillant dans la commune de résidence en 2009	Revenu médian par UC en 2010
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	6%	0,17	33%	10,0%	9,9%	0,66	22%	18 893 €
<i>Verneuil-sur-Avre</i>	5%	0,18	18%	16,8%	4,9%	1,94	63%	16 321 €
SCOT Basse Risle	5%	0,13	30%	10,5%	12,8%	0,74	24%	17 667 €
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	10%	0,31	29%	11,3%	10,6%	0,90	29%	19 859 €
SCOT de la CC de Conches	5%	0,14	36%	9,5%	6,2%	0,41	17%	19 020 €
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	6%	0,16	37%	7,9%	13,4%	0,86	21%	19 926 €
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	7%	0,18	34%	11,2%	9,5%	0,78	19%	19 399 €
SCOT de l'agglomération d'Evreux	8%	0,23	25%	13,5%	8,4%	1,36	47%	17 901 €
SCOT du Pays du Vexin Normand	6%	0,15	33%	10,8%	10,5%	0,64	23%	19 000 €
SCOT du Pays Risle-Charentonne	4%	0,12	27%	11,8%	12,9%	0,80	27%	17 803 €
SCOT du Roumois	6%	0,20	39%	7,1%	12,2%	0,40	13%	21 111 €
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	6%	0,18	30%	14,3%	10,4%	1,12	25%	17 884 €
Eure	6%	0,18	31%	11,3%	10,5%	0,83	26,2%	18 856 €
Haute-Normandie	6%	0,19	27%	11,9%	10,0%	0,96	30,5%	18 419 €
France métropolitaine	9%	0,29	26%	11,2%	9,1%	0,99	34,9%	18 749 €

Source : INSEE RP 1999 et 2009. INSEE DGI 2010. Pôle Emploi 2011

Parc de logements

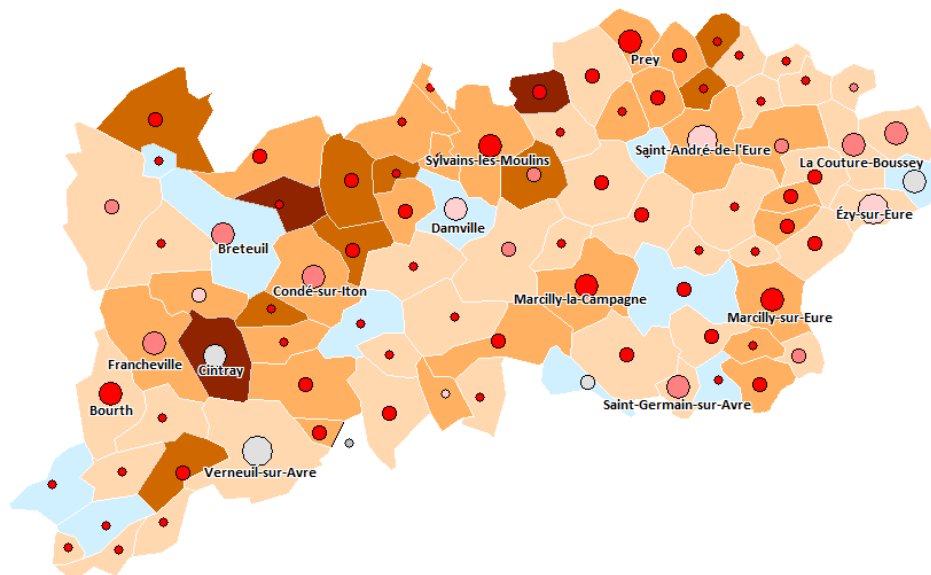
Le parc de logements se distingue par une forte proportion de résidences secondaires (la plus forte du département) et par un taux de vacance élevé (le plus fort taux du département également ; mais qui reste néanmoins à la hauteur de la moyenne nationale). Sur la ville centre, le taux de vacance est particulièrement élevé. Il se caractérise également par son ancienneté : la part des logements construits avant 1950 est parmi les plus élevée de l'Eure.

	% des résidences principales en 2009	% des résidences secondaires et logements occasionnels en 2009	% des logements vacants en 2009	% résidences principales 1 et 2 pièces en 2009	% résidences principales 5 pièces et + en 2009	% résidences principales construites avant 1949
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	80%	13%	6,8%	9%	47%	38%
<i>Verneuil-sur-Avre</i>	84%	3%	12,8%	20%	30%	35%
SCOT Basse Risle	81%	12%	6,3%	10%	42%	35%
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	90%	5%	5,5%	15%	40%	28%
SCOT de la CC de Conches	88%	7%	4,7%	8%	47%	29%
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	91%	4%	4,6%	8%	51%	33%
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	90%	5%	4,8%	10%	44%	21%
SCOT de l'agglomération d'Evreux	93%	1%	5,7%	19%	33%	13%
SCOT du Pays du Vexin Normand	87%	7%	5,5%	10%	45%	36%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	82%	12%	6,1%	9%	44%	39%
SCOT du Roumois	93%	3%	3,9%	4%	56%	25%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	91%	2%	6,4%	12%	39%	25%
Eure	87%	7%	5,8%	11%	43%	30%
Haute-Normandie	90%	5%	5,8%	15%	37%	30%
France métropolitaine	84%	10%	6,9%	18%	36%	29%

Source : INSEE RP 1999 et 2009

Construction neuve

Le pays connaît une activité de la construction relativement modérée. La part de la construction individuelle est cependant plus élevée que dans le département. La maison individuelle est même l'unique forme de production dans une grande partie des communes, et concerne parfois des volumes supérieurs à 50 logements (Bourth, Marcilly-sur-Eure, Marcilly-la-Campagne, Sylvains-lès-Moulins, Prey, etc.) induisant des consommations foncières importantes.



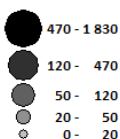
Indice de construction

Source : INSEE 99-2009 / sitadel 99-2009



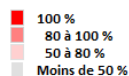
Volume de logements construits

Source : SITADEL 1999-2009



Part des logements individuels dans la construction neuve

Source : SITADEL 1999-2009



Sur la période 1999-2009, la construction neuve a servi en premier lieu à répondre aux besoins exogènes (74 % de la production).

	Construction neuve 1999-2009 - / an / 1000 hts	% logements individuels construits 1999 - 2009 (SITADEL)	Besoins liés au desserrement des ménages 1999-2009 - / an / 1000 hts	Renouvellement du parc 1999-2009 - / an / 1000 hts	Variation des logements vacants et résidences secondaires 1999-2009 - / an / 1000 hts	Point mort - / an / 1000 hts
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Itte	5,0	87%	1,7	-0,4	0,0	1,3
Verneuil-sur-Avre	3,9	49%	2,1	1,5	2,2	5,8
SCOT Basse Risle	9,2	78%	1,9	0,3	1,9	4,1
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	3,7	70%	2,3	-0,5	-0,2	1,6
SCOT de la CC de Conches	8,2	88%	2,4	0,8	-0,6	2,6
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	6,9	85%	2,0	-0,5	0,1	1,6
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	7,2	76%	2,9	-0,7	-0,1	2,0
SCOT de l'agglomération d'Evreux	4,4	57%	3,2	0,3	-0,1	3,4
SCOT du Pays du Vexin Normand	4,9	80%	2,2	0,3	-0,3	2,2
SCOT du Pays Risle-Charentonne	5,6	91%	2,5	0,0	0,4	2,9
SCOT du Roumois	6,4	97%	2,2	-0,6	0,0	1,6
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	4,4	72%	2,7	0,8	-0,1	3,3
Eure	5,5	79%	2,4	0,0	0,2	2,5
Haute-Normandie	4,6	67%	2,9	0,2	0,3	3,4
France métropolitaine	5,8	60%	2,3	0,1	0,7	3,1

Source : INSEE RP 1999 et 2009. SITADEL 1999-2010. Traitements GTC

Les besoins endogènes au territoire, représentant 1,3 logements / an / 1000 hts, sont les plus faibles du département. Ils sont intégralement liés aux besoins liés au desserrement des ménages, estimés à 1,7 logements par an / 1000 hts. Ces derniers sont les plus faibles du département, alors que la taille des ménages est équivalente (voire légèrement supérieure) à ce qui est observé dans l'Eure : ils pourraient donc être amenés à augmenter dans les années à venir.

Les besoins liés à la variation de la vacance et des résidences secondaires sont nuls. En effet, la transformation de résidences secondaires en résidences principales, a juste permis de compenser la hausse de la vacance.

Enfin, les changements d'usage ou divisions de logements permettent de diminuer légèrement le besoin endogène.

Zoom Parc social

Le Pays compte 2125 logements sociaux au 1er Janvier 2012, dont 1/3 d'entre eux ont été produits en individuel. La production au cours des 6 dernières années a permis la mise sur le marché de 410 logements sociaux (soit un rythme de production de plus de 3 % par an).

Le logement social représente 9 % du parc de résidences principales, soit parmi les taux les plus faibles du département. Néanmoins, aucun phénomène de tension n'est observé ; au contraire la vacance y est la plus élevée et le taux de rotation le plus fort. La faible part de demandes supérieures à un an montre également l'accessibilité du parc social.

	Nombre de logements sociaux (2012)	% Individuels	% des résidences principales 2009	Nombre de LLS construits (hors CD ANRU) 2006-2012	Evolution moyenne annuelle du parc social (2006-2012)	Nombre de LLS réhabilités 2006-2012	Taux de vacance	Taux de rotation	Part des demandes de plus de 12 mois
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	2 125	33%	9%	410	3,1%	15	4,3%	14,9%	32%
<i>Verneuil-sur-Avre</i>	897	16%	31%	126	0,4%	0	1,8%	16,5%	N.C.
SCOT Basse Risle	2 960	29%	13%	399	2,1%	89	2,8%	14,6%	32%
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	4 149	14%	18%	273	1,0%	926	3,3%	10,8%	35%
SCOT de la CC de Conches	980	53%	13%	162	2,6%	0	2,0%	14,9%	32%
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	374	60%	6%	60	2,5%	0	1,1%	10,5%	34%
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	1 784	28%	17%	226	2,0%	251	1,1%	12,1%	34%
SCOT de l'agglomération d'Evreux	10 904	15%	31%	1015	1,4%	2381	4,6%	13,5%	41%
SCOT du Pays du Vexin Normand	3 998	25%	13%	420	1,6%	126	3,7%	11,3%	34%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	3 294	45%	11%	691	3,4%	385	2,7%	13,6%	31%
SCOT du Roumois	1 005	64%	6%	113	1,7%	0	1,4%	11,2%	34%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	8 224	35%	32%	938	1,7%	3551	3,6%	14,0%	34%
Eure	40 328	28%	17%	4707	1,8%	7818	4%	13%	36%

Source : RPLS 2012, INSEE RP 2009, SISAL 2006-2012

Zoom parc privé

1. Poids et évolution du parc privé dans les résidences principales

La répartition par Statut d'occupation des logements, en 2011	Propriétaires occupants			Locatif privé		
	Nombre	Taux	Evolution en points du taux entre 2003 et 2011	Nombre	Taux	Evolution en points du taux entre 2003 et 2011
France entière	15 915 145	58%	1,0	6 824 278	25%	1,0
Haute-Normandie	440 020	56%	1,0	157 384	20%	1,0
Eure	154 136	64%	1,0	44 370	18%	1,0
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	17 615	74%	0,3	3 812	16%	1,5

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGN

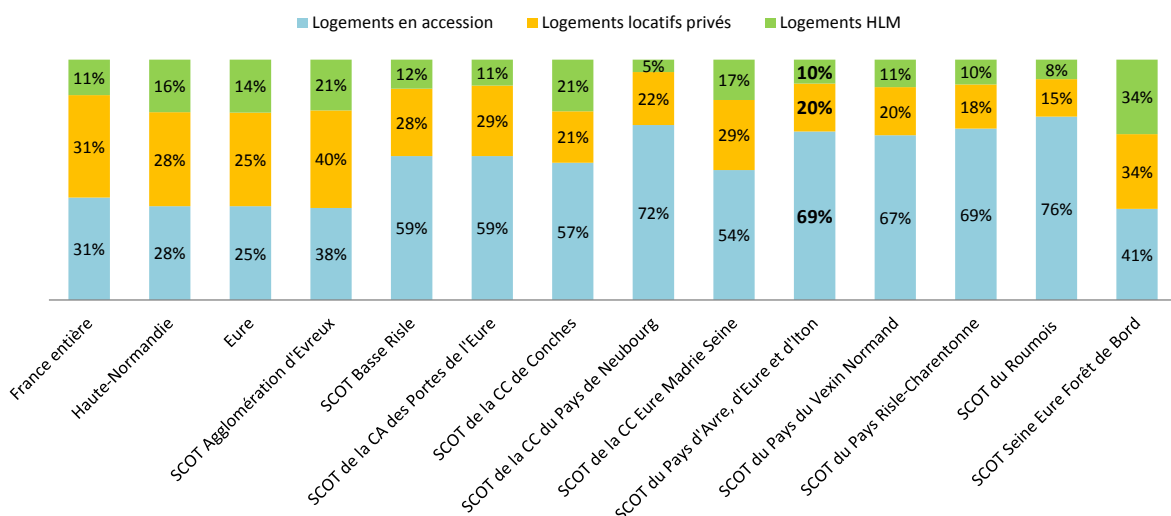
Le territoire se caractérise par une forte prédominance des propriétaires occupants (74 %) et, par conséquent, des offres locatives plus réduites.

L'offre locative privée tend néanmoins à se développer via un niveau significatif d'investissement locatif dans la construction neuve (20 %), quoiqu'inférieur à la moyenne départementale (25 %) et nationale (32%).

Cette faiblesse de l'offre locative ne semble pas poser de problème particulier à l'exception de la frange la plus tendue du territoire (i.e. dans la CC Porte de Normandie), où les taux d'effort des locataires apparaissent plus élevés compte tenu de prix qui le sont également (cf. diagnostic).

Répartition par statut d'occupation des résidences principales neuves (construites entre 2001 et 2009 inclus).

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGN



2. Les niveaux de revenus dans le parc privé

- 17 % des PO ont des revenus inférieurs aux plafonds PLA-I. Pour ces propriétaires à faibles ressources, le financement des travaux de réhabilitation peut s'avérer problématique, y compris quand ces travaux sont indispensables à l'habitabilité du logement ;
- 41 % des locataires du parc privé s'inscrivent dans les plafonds PLA-I, alors que subsistent des logements locatifs très dégradés (cf. ci-dessous). Cette situation plaide pour la poursuite et l'amplification des politiques de lutte contre l'habitat locatif dégradé et indigne et son corollaire : le développement d'une offre adaptée aux ménages modestes (logements conventionnés)

Revenus des ménages par rapport aux plafonds HLM/PLUS, en 2011.

SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	Ménages dont les revenus < 30 %	Ménages dont les revenus < 60 %	Ménages dont les revenus < 100 %	Ménages dont les revenus < 130%
Propriétaires occupant	4%	17%	48%	70%
Locatif privé	15%	41%	76%	89%
HLM/ SEM	27%	60%	90%	97%
Total ménages	24%	56%	75%	75%

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGN

Revenus des ménages par rapport aux plafonds HLM/PLUS, en 2011.

France entière	Ménages dont les revenus < 30 %	Ménages dont les revenus < 60 %	Ménages dont les revenus < 100 %	Ménages dont les revenus < 130%
Propriétaires occupant	5%	18%	47%	66%
Locatif privé	18%	41%	72%	85%
HLM/ SEM	25%	56%	86%	95%
Total ménages	11%	30%	59%	75%

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGN

3. Le parc privé potentiellement indigne

Avec 6 %, le taux de logements privés potentiellement indignes (PPPI) selon la méthode du Ministère du Logement et de l'Anah¹ est le plus élevé du département. Rappelons que le PPPI concerne des logements occupés, pas vacants.

Cela souligne le fort enjeu de la poursuite des politiques de traitement de l'habitat dégradé et indigne sur le territoire, enjeu qui concerne plus fortement le parc des PO mais également celui locatif (cf. tableau suivant).

¹ Rappelons (cf. diagnostic) que si la méthode tend à surestimer l'ampleur réelle des situations de logements dégradés, elle permet une bonne hiérarchie territorialisée des phénomènes

	Nb de logements privés potentiellement indignes (PPPI)	Nb total de log. privés (PO+loc. privés)	Taux potentiel de logements "PPPI" au sein du parc privé	Nb de log. PPPI "PO"		Nb de log. locatifs PPPI	
				Volume	Taux/total PPPI	Volume	Taux/total PPPI
Haute-Normandie	28 245	597 404	5%	12 586	44,6%	14 106	49,9%
Eure	10 243	198 506	5%	5 502	53,7%	4 088	39,9%
SCOT Agglomération d'Evreux	831	24 181	3%	371	44,6%	368	44,3%
SCOT Basse Risle	1 503	44 361	3%	746	49,6%	664	44,2%
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	729	18 925	4%	337	46,2%	361	49,5%
SCOT de la CC de Conches	346	6 555	5%	198	57,2%	138	39,9%
SCOT de la CC du Pays du Neubourg	327	6 252	5%	213	65,1%	104	31,8%
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	302	9 125	3%	186	61,6%	107	35,4%
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	1 252	21 427	6%	752	60,1%	447	35,7%
SCOT du Pays du Vexin Normand	1 522	25 682	6%	893	58,7%	516	33,9%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	1 617	24 463	7%	835	51,6%	652	40,3%
SCOT du Roumois	677	16 055	4%	413	61,0%	206	30,4%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	675	19 436	3%	364	53,9%	275	40,7%

Source : Filocom 2007, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGN

4. Les PO éligibles à l'ANAH habitant un logement très ancien, potentiellement énergivore

Ancienneté des résidences principales des propriétaires occupants, en 2011

	PO prioritaires (ex TSO)		PO majorés	
	< 1948	< 1975	< 1948	< 1975
France	66%	80%	76%	74%
Eure	70%	75%	79%	69%
SCOT Agglomération d'Evreux	42%	66%	57%	66%
SCOT Basse Risle	76%	78%	84%	71%
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	62%	74%	80%	68%
SCOT de la CC de Conches	72%	75%	76%	67%
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	71%	75%	79%	70%
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	61%	69%	72%	63%
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	75%	75%	82%	69%
SCOT du Pays du Vexin Normand	76%	77%	84%	69%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	78%	79%	83%	75%
SCOT du Roumois	68%	73%	72%	62%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	64%	74%	77%	71%

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGN

75 % des PO les moins fortunés (PO dits « Très SOciaux (PTSO) - et 69 % des PO sous plafonds dit « majorés » de l'Anah (*), résident dans un logement construit avant 1975 et toute réglementation thermique.

Les besoins en amélioration de la performance énergétique des logements sont potentiellement très importants, de même que ceux en matière de lutte contre la précarité énergétique (eu égard aux revenus très faibles des POTSOS, qui rendent peu compatibles la réalisation de travaux globaux permettant des gains énergétiques significatifs).

(*) Les plafonds majorés de l'Anah sont proches des nouveaux plafonds fixés en 2013.

5. La part des personnes (très) âgées dans le parc privé

	Part des 75 ans & + au sein des PO prioritaires (ex très sociaux)	Part des 75 ans & + au sein de l'ensemble des ménages éligibles à l'Anah en 2011
France	39%	32%
Haute-Normandie	16%	13%
Eure	34%	28%
SCOT Agglomération d'Evreux	28%	29%
SCOT Risle Estuaire	36%	31%
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	33%	29%
SCOT de la CC de Conches	33%	27%
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	35%	27%
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	33%	27%
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	32%	27%
SCOT du Pays du Vexin Normand	31%	25%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	37%	30%
SCOT du Roumois	38%	28%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	33%	28%

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP, traitement FGN/GTC

Sur le territoire, 32 % des « PO-TSO » (représentant 460 ménages), et 27% des PO sous plafonds dit majorés de l'Anah en 2011 (représentant 1 800 ménages), ont une personne de référence âgée de 75 ans ou plus.

Pour ces ménages, des travaux d'adaptation seront « tôt ou tard » nécessaires pour parer à la perte d'autonomie et pouvoir ainsi rester le plus longtemps possible à domicile.

6. Le bilan de l'activité « PO » du Conseil général

Les Propriétaires Occupants (PO) aidés par le CG 27 sur la période 2007-2012 inclus

	Nb de PO aidés par le CG 27	Part des PO aidés / nb PO sous plafonds de "base" de l'Anah
SCOT Agglomération d'Evreux	154	9%
SCOT Basse Risle	745	28%
SCOT de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eu	84	6%
SCOT de la communauté de communes de Conches	96	13%
SCoT de la communauté de communes du Pays du Neubourg	162	25%
SCOT de la communauté de communes Eure Madrie Seine	63	8%
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	371	14%
SCOT du Pays du Vexin Normand	406	14%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	815	22%
SCOT du Roumois	482	28%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	337	19%
Total général	3 715	18%

Avec 14 %, le taux de diffusion de l'aide du Conseil général à l'amélioration des logements des propriétaires occupants est très significatif, quoiqu'un peu en dessous du référent départemental (18 %).

Les politiques sont à amplifier dans ce domaine, en identifiant et en accompagnant mieux les propriétaires très modestes incapables de faire face seuls à des travaux pourtant indispensables pour l'habitabilité du logement, et/ou sa performance énergétique.

De son côté, l'Anah a très significativement élargi les plafonds de revenu des bénéficiaires de ses aides : une articulation et une synergie sont à trouver entre les deux dispositifs.

Enjeux principaux

- *Le renforcement de l'offre résidentielle au plus proche des emplois, services et transports*
- *L'attractivité des centres anciens et centres bourgs*
- *L'amplification et la coordination de la politique de lutte contre la précarité énergétique et l'habitat très dégradé dans le parc privé*
- *L'amplification des résultats en matière de réhabilitation des logements dégradés chez les propriétaires bailleurs, et propriétaires occupants*